



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

DOSSIER RÉALISÉ PAR :
Benôit Hubert, Nathalie François,
Gwenaëlle Natter



LES PRATIQUES PHYSIQUES ET SPORTIVES : une visée éducative

Contrairement à d’autres organisations, le SNEP-FSU n’oppose pas les différentes formes de pratiques. Le développement du sport dans la société passe à la fois par l’EPS, le sport scolaire et universitaire, le sport civil (qu’il soit de loisir ou de compétition). Qu’elles soient volontaires ou obligatoires, les pratiques physiques et sportives doivent, selon nous, avoir une visée éducative. Il ne s’agit pas de bouger pour bouger. La référence culturelle est fondamentale, l’apprentissage de règles et la transmission de valeurs aussi. Qu’on soit en milieu scolaire ou en dehors, les problématiques sont similaires : qu’est-ce qu’on enseigne (contenus) et qui l’enseigne (formation des professionnels) ?

Par ailleurs, il ne s’agit pas d’opposer les temps et lieux de pratique. A la concurrence évoquée par certains, le SNEP-FSU préfère envisager leur « complémentarité ». En effet, si les difficultés à obtenir des créneaux sur les installations sportives sont réelles, il s’agit surtout de penser autrement les politiques éducatives et sportives.

Le SNEP-FSU revendique un pôle éducatif interministériel (Education Nationale, Enseignement Supérieur Recherche In-

novation, Jeunesse et Sports), porteur de politiques éducatives ambitieuses pour la jeunesse et le sport dans notre société. Dans le respect des prérogatives de chacun, il permettrait notamment aux agents de collaborer autour de missions transversales telles que :

- Le développement des pratiques physiques et sportives pour le plus grand nombre (passerelles EPS, APSA, SPORT)
- Les parcours « sports - études » des sportifs de haut-niveau (mineurs ou majeurs)
- Les filières des formations relatives aux métiers du sport et de l’animation (orientation, formation, certifications, insertion professionnelle)
- Les politiques ministérielles transversales (sport citoyenneté, sport laïcité, sport féminin, sport et prévention santé, savoir nager, ...)

De son côté, le gouvernement annonce 2 ambitions fortes :

- Augmenter la performance des sportifs français : 80 médailles aux JOP de Paris 2024
- Développer la pratique sportive : + 3 millions de nouveaux pratiquants d’ici 2024

Dans leurs discours, les ministres (EN et JS) valorisent les bienfaits des pratiques physiques et sportives.

Mais dans les actes, ils multiplient les attaques contre l’EPS, le sport scolaire et le sport, détruisant tout ce qui fonctionnait plutôt bien (même si des améliorations sont toujours possibles). Le gouvernement annonce la création d’une « agence pour le sport » regroupant les acteurs du sport : l’Etat (ministère des sports), le mouvement sportif, les collectivités territoriales et le monde économique. Parallèlement, il continue à affaiblir l’EPS (contenus, moyens, ...).

Pour le SNEP-FSU, ces réformes vont à l’encontre du projet éducatif ambitieux que nous portons pour toutes et tous. Nous le faisons savoir en interpellant les politiques (ministres, députés, sénateurs) et les acteurs du sport, tout en essayant de mener une campagne d’opinion dans la population.

Parallèlement, nos élu(e)s dans les Comités Techniques Ministériels interviennent pour que d’autres choix soient faits.

Pour que nous soyons davantage entendu(e)s, renforçons la représentativité du SNEP et de la FSU dans les instances de dialogue social. Votons SNEP et FSU aux élections de décembre 2018 !